

## Les partenaires de la formation

### Lycée du Reberg



Lycée des métiers, spécialisé dans les services à la personne, disposant d'une capacité d'accueil de 500 élèves, le Lycée du Reberg propose plusieurs formations relevant du secteur sanitaire et social : le baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne, le Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique, la Mention Complémentaire Aide à Domicile (en formation continue), le CAP petite enfance (en formation initiale et continue).

### Lycée Roosevelt



Lycée des métiers et Centre de Formation d'Apprentis, le LPC Roosevelt propose des formations dans les domaines du commerce, de l'accueil et du tertiaire administratif. Il prépare notamment aux baccalauréats professionnels (gestion-administration) et Accueil Relation Client Usager, qui constituent des formations susceptibles d'être pourvoyeuses de candidats à la FCIL.

### Groupe Hospitalier Régional de Mulhouse Sud-Alsace



Le GHRMSA est un établissement de santé non universitaire, acteur majeur du secteur sanitaire du sud du département du Haut-Rhin, comptant un effectif total de 4308 personnes. Implanté sur deux sites principaux, l'hôpital Emile Muller et l'hôpital du Hasenrain, le GHRMSA regroupe 13 pôles cliniques, 3 pôles médico-techniques et 3 blocs opératoires. Il dispose également d'un Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFSI, IFAS, antenne de formation des kinésithérapeutes). Le GHRMSA emploie à ce jour 216 personnels administratifs assurant des fonctions de secrétaire médicale.

### Renseignements et inscription au Lycée du Reberg

Les dossiers de candidature seront disponibles à compter du 09 avril 2018.

Les épreuves d'admissibilité et d'admission auront lieu au cours du mois de juin 2018. La formation débutera mi septembre 2018.

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser au Lycée du Reberg :**

1 rue de Verdun à Mulhouse

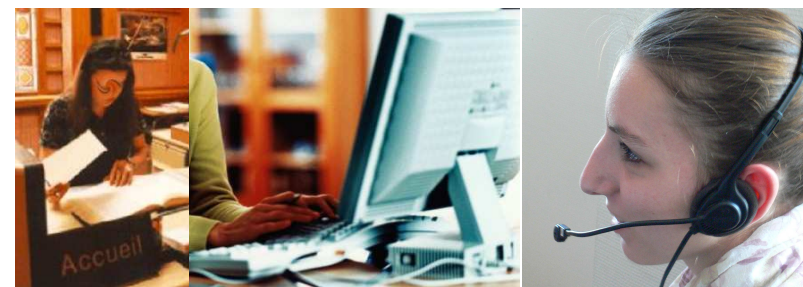
E-mail : ce.0680041A@ac-strasbourg.fr

Téléphone : 03.89.31.74.40

Fax : 03.89.54.26.10



# Formation complémentaire SECRETARIAT MEDICAL en milieu hospitalier 2018-2019



La spécialisation de secrétaire médical en milieu hospitalier a pour objectif de répondre à une demande forte des centres hospitaliers du Haut-Rhin. Elle permet l'acquisition de connaissances et de compétences propres à l'exercice de ce métier, afin de permettre d'accéder au grade d'agent administratif ou d'adjoint administratif.



## Qu'est-ce qu'une Formation Complémentaire d'Initiative Locale ?

Une Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL) a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes après l'obtention d'un diplôme de niveau V ou IV. Elle donne des compétences plus pointues pour permettre une meilleure adaptation à l'emploi régional.

La FCIL ne débouche pas sur un diplôme, mais sur une attestation qui prouve la participation à la formation et précise les compétences acquises.

### Conditions du recrutement

- ◆ Age minimum requis 17 ans (18 ans dans l'année de formation)
- ◆ Age maximum : 25 ans
- ◆ Conditions de diplôme : être titulaire du baccalauréat à l'entrée en formation. Une priorité sera donnée aux titulaires des baccalauréats professionnels Accompagnement soins et services à la Personne, Gestion-Administration, Accueil Relation Client Usager et des baccalauréats technologiques STG et ST2S.

### Compétences et connaissances attendues à l'entrée en formation :

- ◆ maîtrise de l'outil informatique
- ◆ maîtrise de la langue française orale et écrite.

### Modalités de recrutement

Les candidats à l'entrée en formation se soumettront à une sélection qui reposera sur :

- ◆ une épreuve écrite d'admissibilité, qui doit permettre d'apprécier les capacités d'expression écrite du candidat (orthographe, grammaire, etc ..)
- ◆ une épreuve orale d'admission, qui doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession. Elle consiste en un entretien de 20 minutes, sous la responsabilité d'un

### Durée de la formation et alternance

La formation s'étendra sur 9 mois, soit 29 semaines, soit 865 heures, dont 325 heures de formation théorique en structure de formation et 490 heures de formation pratique en entreprise.

Les temps en établissement de formation se répartiront selon les pôles définis ci-dessus :

- ◆ les pôles « médical » et « organisation, réglementation de l'hôpital public » au lycée du Reberg à Mulhouse
- ◆ les pôles maîtrise des techniques administratives, informatiques, communication, accueil et techniques relationnelles au lycée Roosevelt à Mulhouse.

## Le programme de formation élaboré en partenariat avec les professionnels du Centre Hospitalier de Mulhouse

### 1) le pôle médical

- ◆ Organisation générale du corps humain
- ◆ Anatomie et physiologie humaine-approche pathologique
- ◆ Les examens médicaux les plus courants

### 2) le pôle organisation, réglementation des établissements publics de santé

- ◆ organisation administrative des établissements publics de santé
- ◆ organisation administrative des établissements privés et médico-sociaux
- ◆ organisation sociale : les organismes de prévention, hygiène alimentaire

### 3) le pôle maîtrise des techniques administratives et informatiques



- ◆ traitement des informations et réalisation de documents
- ◆ traitement du courrier
- ◆ prises de notes dans les situations de communication orale
- ◆ réalisation de documents : saisie de documents médicaux, gestion des dossiers.

### 4) le pôle communication, accueil et techniques relationnelles

- ◆ la communication : le secret professionnel, la communication du dossier patient, accueil physique et téléphonique des usagers
- ◆ gestion des rendez-vous
- ◆ information et orientation des usagers
- ◆ gestion de la situation d'urgence médicale ou sociale dans la limite des champs de compétences.

### 5) le pôle maîtrise de la langue française : grammaire, orthographe, syntaxe

### Validation et certification

La formation aboutira à l'établissement d'une attestation de formation, précisant les compétences développées et acquises au cours de la formation.

Cette validation reposera sur une évaluation tout au long de la formation et notamment lors des périodes de formation en milieu hospitalier.

Cette attestation sera validée conjointement par les trois partenaires de la formation : le Centre Hospitalier, les lycées Roosevelt et du Reberg.